



Dans quel cas et comment déchoir un père de ses droits parentaux?

Par **yoshi25vea**, le **14/08/2015** à **17:52**

Bonjour,

Je poste ce message dans l'espoir de trouver enfin une réponse à ma question.

Je suis mineur et je n'est pas vu mon père depuis plus d'un an. Je ne lui parle plus et ne veux plus lui parler, en faite je ne veux plus rien avoir à faire avec cet homme et cela n'a pas l'air de le déranger.

Il ne paye pas de pension alimentaire, ne m'apporte aucune aide financière pour mes études enfin il n'a aucune influence sur ma vie.

Cette situation à été très lourde et extrêmement difficile moralement et il se trouve qu'elle l'est encore sous différents aspects.

Aujourd'hui je voudrais savoir si il est possible de le déchoir de ses droits parentaux et si c'est le cas comment m'y prendre ?

Lui retirer ses droits ne ferait qu'officialiser la situation dans laquelle je suis actuellement, il ne remplis en aucun cas le rôle d'un père.

Merci d'avance pour votre aide.